

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASSEMBLEES DES DIXIPLES DE JESUS CHRIST
» en abrégé « ADJC »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KENNEDY
PETIT PARIS Lot 5889, Lot 5889, Ilot 596

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 30/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSEMBLEES DES DIXIPLES DE
JESUS CHRIST » en abrégé « ADJC »

Objet :

- BTP
- TRANSPORT URBAIN
- COMMERCE GENERAL
- DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO KENNEDY
PETIT PARIS Lot 5889, Lot 5889, Ilot 596

Dirigeant(s) M DEGLA KOUAME EMILE (COGÉRANT), Mme KOFFI AFFOUE MELANIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00817 du 08/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11054/GTCA/RC/2023 du 08/02/2023

